

RENCONTRE D'ACCUEIL NOUVEAUX ÉTUDIANTS

AUTOMNE 2024



Ordre du jour

- ✍ Mot de bienvenue
- ✍ Admission au collégial
- ✍ Étapes importantes à faire après la réponse du Cégep
- ✍ Étudier au Cégep : c'est différent!
- ✍ Ressources disponibles et vie étudiante
- ✍ Le "SOCIO" et Les REBELLES
- ✍ Période de questions

Mot de bienvenue de la directrice générale par intérim

Catherine Boulanger



Admission au collégial

Si tu es ici, tu es admis !

Félicitations 😊

As-tu lu le guide d'admission ?

As-tu lu ta lettre ?

Admission au collégial



BIENVENUE AU CÉGEP DE SOREL-TRACY

INFORMATION À L'INTENTION DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS

- 5 au 24 avril 2024 :** Date limite pour la confirmation d'inscription (choix de cours)
- 26 avril 2024 :** Émission de la facture des frais d'inscription
- 26 mai 2024 :** **Date limite de paiement** des frais d'inscription
Défaut de paiement : 25\$ de pénalité
- 28 mai 2024 :** Soirée d'accueil – nouveaux étudiants.es et parents
(Détails à venir)
- 21 août 2024 :** Journée d'accueil – nouveaux étudiants.es
(Détails à venir)
- 26 août 2024 :** Début des cours
- 30 août 2024 :** Date limite pour avis de départ avec remboursement
- 19 septembre 2024 :** Date limite d'annulation de cours ou de session sans échec

Voici les 4 étapes pour confirmer ton inscription au Cégep :

1. Inscription sur le portail Omnivox

Accède au portail Omnivox à l'adresse suivante :
<https://cegepst.omnivox.ca/Login/Account/Login>



Admission au collégial

AC – Admission sous condition à la session Automne 2024

Le Cégep de Sorel-Tracy a le plaisir de t'informer que ta candidature dans le programme **Techniques juridiques 310C0** est actuellement retenue pour la **session d'automne 2024**.

Toutefois, tu dois satisfaire la ou les condition(s) suivante(s) :

Avoir réussi tous les cours requis pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES).

Avoir réussi le cours CST de 4e secondaire.

Dès maintenant, le Portail Omnivox du Cégep de Sorel-Tracy est le moyen privilégié pour communiquer avec toi. Déjà, tu trouveras dans la section **Documents et messages** sous l'onglet **Services** plusieurs communications importantes à lire concernant la rentrée scolaire. Il est primordial d'en prendre connaissance.

Afin d'officialiser ton admission, à partir de ton compte Omnivox, tu dois effectuer les étapes suivantes :

1. Confirmer ton choix de cours (du 5 au 24 avril 2024)

Tu dois savoir que toute modification entraîne un impact sur le cheminement pédagogique. Pour toute question avant la prise de possession d'horaire, tu peux communiquer par courriel au servicedeconsultation@cegepst.qc.ca.

2. Payer les frais d'inscription (du 26 avril 2024 au 26 mai 2024)

Si la date d'échéance n'est pas respectée, des frais de 25 \$ seront facturés.

3. Récupérer ton horaire sur Omnivox à la journée d'accueil (le 21 août 2024)

Advenant que tu décides de ne plus fréquenter le Cégep à la **session d'automne 2024**, tu devras informer le Service de consultation dès que possible en remplissant le sondage **Avis de départ** via Omnivox.

Au nom de la Direction des études, nous te rappelons que la motivation et le temps investi dans tes études demeurent les principaux facteurs de la réussite scolaire. Tu peux compter sur notre soutien.

Au plaisir de te rencontrer!



Sylvie Massé
Coordonnatrice - Registraire
Organisation de l'enseignement
Direction des études

Conditions d'admission

Conditions générales d'admission:

Avoir ton DES 😊

Qu'arrive-t-il si tu n'obtiens pas ton DES ?

Il te manque plus de 6 unités pour obtenir ton DES:



Impossible d'être admis au collégial pour le moment. Tu dois poursuivre tes études au secteur jeune ou aux adultes.

Il nous fera plaisir de t'admettre à la session d'hiver.

Conditions d'admission

Il te manque **6 unités ou moins** à accumuler pour l'obtention d'un DES
(ex: unités pour sciences de 4^e ou histoire de 4^e)

ou

pour l'apprentissage d'une des **matières suivantes** :



**Langue d'enseignement
de la 5^e secondaire**
(6 unités)

**Langue seconde de la
5^e secondaire**
(4 unités)

**Mathématique* de la
4^e secondaire**
(4 unités)

Possibilité d'être admis conditionnellement à l'obtention des
unités manquantes au cours de ta première session collégiale.**

* Il ne peut pas te manquer une matière qui est aussi un préalable spécifique à ton programme (Diapo suivante).

** Sauf pour le programme de Soins infirmiers.

Conditions d'admission

Préalables spécifiques

Pour certains programmes d'études collégiales, vous devrez aussi répondre à des exigences spécifiques au programme choisi.

		Conditions générales d'admission	Chimie 5 ^e	Physique 5 ^e	Mathématiques			Sciences et technologie		Aide pédagogique individuelle (API)
					CST 4 ^e	TS ou SN 4 ^e ou CST 5 ^e	TS ou SN 5 ^e	ST ou ATS 4 ^e	STE ou SE 4 ^e	
PROGRAMMES PRÉ-UNIVERSITAIRES										
200.B1	Sciences de la nature	X	X	X			X			Manon
300.M0	Sciences humaines	X			X					Soline
300.M1	Sciences humaines	X					X			Soline
500.A1	Arts, lettres et communication	X								Soline
PROGRAMMES TECHNIQUES										
081.06	Tremplin DEC	X								Manon
165.A0	Techniques de pharmacie	X							X	Soline
180.A0	Soins infirmiers	X	X						X	Manon
241.A0	Techniques de génie mécanique	X		X		X				Soline
243.D0	Technologie du génie électrique	X				X			X	Soline
260.B0	Environnement, hygiène et sécurité au travail	X				X			X	Manon
310.C0	Techniques juridiques	X			X					Soline
351.A1	Techniques d'éducation spécialisée	X								Soline
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	X				X				Manon
420.B0	Techniques de l'informatique	X				X				Soline

Étapes importantes à faire après ta réponse d'admission

Important de lire le **Guide DES NOUVEAUX ÉTUDIANTS** que vous avez reçu avec votre réponse d'admission



- 1- Activer ton Omnivox
- 2- Valider ton choix de cours
- 3- Ajouter ta photo dans Omnivox
- 4- Régler ta facture pour ta session

Votre horaire sera disponible le 21 août

Étapes importantes à faire après ta réponse d'admission

Autres étapes pour t'aider à préparer ta rentrée:

- Inscription au SAIDE
- Demande d'aide financière (AFE)
- **Vérifier les communications du Cégep**
- MIO, Omnivox et courriel (donné lors de ta demande d'admission)
- Vaccin en soins infirmiers
- Achat de matériel particulier
- Programmes avec projet portable (vous avez reçu un courriel)

[Guide d'achat d'ordinateur portable et outils informatiques - Cégep de Sorel-Tracy \(cegepst.qc.ca\)](http://cegepst.qc.ca)

Service d'aide à l'intégration des étudiant.es (SAIDE)

Nos services

- Évaluation personnalisée des besoins des personnes étudiantes
- Mise en place de soutien répondant aux besoins de la personne étudiante (accompagnement individualisé et accommodements)
- Dépistage des troubles d'apprentissage

À retenir

- Reconduction des plans d'intervention secondaire → cégep
- Confidentialité des dossiers

Pour plus d'informations

- vieetudiante@cegepst.qc.ca
- 450.742.6651 poste 2808
- Mio « Vie étudiante, Omnivox »
- Se présenter directement au Cégep. Nos locaux sont en face de la cafétéria
- Site Web du Cégep → Services → Services d'accompagnement → SAIDE



Étudier au Cégep... c'est différent!



Quelques différences...

Secondaire	Collégial
Le secondaire est obligatoire jusqu'à 16 ans	Le Cégep est un choix
Encadrement serré	Plus d'autonomie et responsabilités aux étudiants
Possibilité d'étudier en classe	Aucune période d'études en classe
20% charge de travail personnel/ 80% matière en classe	40% charge de travail personnel/ 60% matière en classe
En cas d'échec= reprise et nouvelle note finale	Un échec reste toujours au bulletin, même si un cours est repris et réussi
Cours de 75 minutes	Cours de 2, 3 ou 4 heures
Semaine de relâche	Semaine de lecture

Un rythme plus rapide

Au secondaire

Trois étapes scolaires

Examens
finaux

Fin août

Entre la mi-juin et la fin-juin

Au Cégep

Session d'automne

Examens
finaux

26 août

20 déc. ... 23 déc.

Session d'hiver

Examens
finaux

20 janv.

21 mai ... 23 mai

Le calendrier 2024-2025



Calendrier scolaire 2024-2025

Début de la session d'automne:
26 août 2024

Date limite de désinscription de cours:
19 sept 2024 (L'étudiant doit rencontrer un aide pédagogique individuel – API)

Semaine de lecture:
(environ 15% du sommaire de la session est accumulé)

Date limite d'abandon:
6 novembre 2024

Fin de la session d'automne A24:
23 décembre 2024

AUTOMNE 2024

JUILLET	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30	31			

AOUT	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30					

OCTOBRE	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				

NOVEMBRE	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30					

DÉCEMBRE	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				

LEGENDE
Accueil des nouveaux étudiants
Début de session
Fin de session
Date limite de désinscription
Date limite d'abandon
Permutation de journée
Congé férié
Activité d'accueil collège (am) et Accueil programme (pm)
Épreuve uniforme de français
Rédaction en français
Journée de l'AGÉECST
Récupération de cours
Journée d'épreuves terminales
Journée d'exams de reprise
Journée de révision de notes
Journée de lecture
Journée pédagogique
Début/fin de disponibilité des professeurs
Date limite de remise des notes (à mai)
NOTES

HIVER 2025

JANVIER	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				

FÉVRIER	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30					

MARS	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				

AVRIL	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30					

MAI	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				

JUN	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30					

Début de la session d'hiver:
20 janvier 2025

Date limite de désinscription de cours:
14 février 2025

Semaine de lecture
(ce n'est pas une semaine de relâche)

Date limite d'abandon:
1 avril 2025

Fin de la session d'hiver H25:
23 mai 2025



Horaires allégés?
Non...
 Prévoir le temps
 de travail personnel
 à l'extérieur
 des cours
 (à inclure
 dans la routine
 hebdomadaire du
 collégien)

Un exemple d'horaire

08:55		Méth trav intel (T) 300-1T3-SO g.00002 C2101 Roy, C		
09:45			Act. gymnase (T) 109-9G0-02 g.00002 D1202 Bérard, D	
09:50				
10:40	Hist choc civil (T) 330-1R4-SO g.00001 C2205 Maclure, Y	Présentiel	Présentiel	Littérature qué (T) 601-103-MQ g.00006 D2302 Genest, M
10:45				
11:35		10:45 à 12:30 Activités collège M		
11:40				
12:30	Présentiel			11:40 à 13:25 Activités collège J
12:35				
13:25				
13:30				
14:20				
14:25				Économie global (T) 383-1C3-SO g.00001 C2203 Roy, C
15:15				
15:20				
16:10	Littérature qué (L) 601-103-MQ g.00006 D2302 Genest, M			Présentiel
16:15			Initiat psychol (T) 350-1Y3-SO g.00001 D2308 Laroche, B	
17:05	Présentiel			
17:10				
18:00			Présentiel	
18:05				

Activités collège :
Deux par semaine
 (mardi et jeudi)

- Libres de cours
- Destinées aux rencontres avec les enseignants, aux comités des programmes, aux travaux d'équipe ou à diverses activités offertes à toute la communauté étudiante

L'étudiant doit s'organiser en fonction de la charge de travail de chacun de ses cours

Pondération des cours (ex.: 3-1-4)

1^{er} chiffre (3) = Nombre d'heures de cours en classe par semaine (cours théoriques)

2^e chiffre (1) = Nombre d'heures de laboratoire par semaine (travaux pratiques)

3^e chiffre (4) = Nombre d'heures de *travail personnel* que l'étudiant devrait fournir par semaine

Ces informations se retrouvent dans la grille de cours reliée à chaque programme d'études.

PÉRIODES DE COURS: Théorie, laboratoires ou travaux pratiques
PÉRIODES LIBRES: Réalisation de travaux personnels ou en équipe
et étude en lien avec les cours inscrits à l'horaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08:00				Mathématiques I (L) 201-1M4-SO g.00001 C1401 Beauchesne, M	Renf français (L) 601-013-SO g.00002 C1202 Matteau, L
08:50					
08:55		08:00 à 10:40 Activités AMT			
09:45			Techniques d'us (T) 241-1A7-SO g.00001 241-1A7-SO g.00002 D1206 Tcheuko Mougoue, N	Présentiel	Présentiel
09:50	Techniques d'us (L) 241-1A7-SO g.00002 C1303 C1306 C1501			Dessin techniqu (T) 241-1D5-SO g.00001 C1102 Joyal, V Joyal-Rousseau, A	Langue anglaise (T) 604-101-MQ g.00001 C2203 Grenier, V
10:40	Tcheuko Mougoue, N		Présentiel		Présentiel
10:45					Langue anglaise (L) 604-101-MQ g.00001 C2102 C2203 Grenier, V
11:35		10:45 à 12:30 Activités collège M	Renf français (T) 601-013-SO' g.00002 C1202 Matteau, L	Présentiel	Présentiel
11:40					Langue anglaise (T) 604-101-MQ g.00001 C2203 Grenier, V
12:30	Présentiel		Présentiel	11:40 à 13:25 Activités collège J	Présentiel
12:35					
13:25					
13:30					
14:20	Mathématiques I (T) 201-1M4-SO g.00001 C1202 Beauchesne, M	Matériaux indus (L) 241-1N4-SO g.00002 C1303B C1303C C1305 Lapierre, C			
14:25					
15:15	Présentiel	Présentiel		Matériaux indus (T) 241-1N4-SO g.00001 241-1N4-SO g.00002 D1302 Lapierre, C	
15:20				Présentiel	
16:10	Dessin techniqu (L) 241-1D5-SO g.00001 C1102 Joyal, V Joyal-Rousseau, A	Éléments de mac (L) 241-1F4-SO g.00002 C1304 C1306 Gagnon, É			
16:15					
17:05		Présentiel		Éléments de mac (T) 241-1F4-SO g.00001 241-1F4-SO g.00002 D1302 Gagnon, É	
17:10					
18:00	Présentiel			Présentiel	
18:05					
18:55					
19:00					
19:50					

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08:00			Travail personnel : 1 heure	Mathématiques I (L) 201-1M4-SO g.00001 C1401 Beauchesne, M	Renf français (L) 601-013-SO g.00002 C1203 Matteau, L
08:50					
08:55		08:00 à 10:40 Activités AMT			
09:45	Techniques d'us (L) 241-1A7-SO g.00002 C1303 C1306 C1501 Tocheuko Mougoue, N		Techniques d'us (T) 241-1A7-SO g.00001 241-1A7-SO g.00002 D1206 Tocheuko Mougoue, N	Présentiel	Présentiel
09:50				Dessin techniqu (T) 241-1D5-SO g.00001 C1102 Joyal, V Joyal-Rousseau, A	Langue anglaise (T) 604-101-MQ g.00001 C2203 Grenier, V
10:40					Langue anglaise (L) 604-101-MQ g.00001 C2102 C2203 Grenier, V
10:45			Renf français (T) 601-013-SO g.00002 C1202 Matteau, L	Présentiel	Présentiel
11:35		10:45 à 12:30 Activités collège M			Langue anglaise (T) 604-101-MQ g.00001 C2203 Grenier, V
11:40				11:40 à 13:25 Activités collège J	Présentiel
12:30	Présentiel		Présentiel		
12:35					
13:25					
13:30			Travail personnel : 7 heures	Travail personnel : 1 heure	Travail personnel : 7 heures
14:20	Mathématiques I (T) 201-1M4-SO g.00001 C1202 Beauchesne, M	Matériaux indus (L) 241-1N4-SO g.00002 C1303B C1303C C1305 Lapierre, C		Matériaux indus (T) 241-1N4-SO g.00001 241-1N4-SO g.00002 D1302 Lapierre, C	
14:25					
15:15	Présentiel	Présentiel			
15:20					
16:10	Dessin techniqu (L) 241-1D5-SO g.00001 C1102 Joyal, V Joyal-Rousseau, A	Éléments de mac (L) 241-1F4-SO g.00002 C1304 C1306 Gagnon, É		Présentiel	
16:15					
17:05				Éléments de mac (T) 241-1F4-SO g.00001 241-1F4-SO g.00002 D1302 Gagnon, É	
17:10					
18:00	Présentiel			Présentiel	
18:05		Travail personnel : 2 heures			
18:55					
19:00	Travail personnel : 1 heure			Travail personnel : 1 heure	
19:50					

*** 31 heures de cours par semaine = 31 heures de travail personnel (ici seulement 20 heures ont été placées à l'horaire)

Les composantes d'un programme collégial et Les conditions d'obtention d'un DEC



Conditions d'obtention du DEC

- ✍ Avoir réussi tous les cours de ton programme (formation générale et formation spécifique)
- ✍ Avoir réussi l'épreuve synthèse de programme (ESP)
- ✍ Avoir réussi l'épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature (EUL)



Grille de cheminement dans Omnivox - formation générale

Session du programme d'études	1	2	3	4
Français	EN COURS 601-101-MQ Écriture et littérature Hiv 2024	A FAIRE 601-102-MQ Littérature et imaginaire	A FAIRE 601-103-MQ Littérature québécoise	A FAIRE 601-MQ4-SO Culture et communication
Philo.		EN COURS 340-101-MQ Philosophie et rationalité Hiv 2024	A FAIRE 340-102-MQ L'être humain	A FAIRE 340-MQ3-SO Éthique
Éduc. phys.	REFUSÉ 109-101-MQ Activité physique et santé Aut 2023 Note: 61		A FAIRE Activité physique et efficace	A FAIRE Activité physique et autonomi
Compl.	A FAIRE Cours complémentaire 1			A FAIRE Cours complémentaire 2
Anglais	REFUSÉ 604-101-MQ Langue anglaise et communicat Aut 2023 Note: 77	EN COURS 604-MQ1-SO Anglais langue seconde niveau Hiv 2024		

Grille de cheminement dans OmnivoX – formation spécifique

Conc. 1	À FAIRE 502-1C3-S0 Pratiques de l'image et du so	EN COURS 502-2L3-S0 Mythes d'hier et d'aujourd'hui Hiv 2024	À FAIRE 530-3E4-S0 De l'idée à l'écran	À FAIRE 601-4LD-S0 Paysages de la littérature ac
Conc. 2	À FAIRE 502-1G4-S0 Grands courants artistiques	À FAIRE 502-2R3-S0 Recherche et création	À FAIRE 502-3L4-S0 Chanson : analyse et création	À FAIRE 530-4C4-S0 Création en cinéma
Conc. 3	À FAIRE 502-1M3-S0 Enjeux culturels : méthodes d	À FAIRE 502-2S3-S0 Arts, médias et société	À FAIRE 560-3V4-S0 Arts vivants : pratique conte	À FAIRE 502-4P4-S0 Production artistique et médi
Conc. 4		À FAIRE 560-2T4-S0 Interprétation et prise de pa		

Le classement en français et en anglais

Tu es présentement « classé » selon tes résultats de 5^e secondaire lors de ton admission.

Les classements sont revus en août, avant le début des cours, selon les notes finales en français et en anglais de secondaire 5 et ta MGS.

Tu seras classé en **anglais*** dans l'un des niveaux suivants:

- De base – 604-100-MQ
- Intermédiaire - 604-101-MQ
- Avancé 1 – 604-102-MQ
- Avancé 2 – 604-103-MQ

Tu seras classé en **français** mise à niveau; 601-013-SO* « Renforcement en français » ou dans le premier cours de littérature; 601-101-MQ** « Écriture et littérature ».

** Ton DEC comporte 4 cours de littérature ** et 2 cours d'anglais*

La présence aux cours

« La présence aux cours doit être valorisée et attendue. Elle est une preuve d'engagement de l'étudiant dans ses études et constitue un gage de l'atteinte des objectifs d'un cours et de la réussite du programme. Cependant, la présence et l'absence aux cours ne peuvent être une composante de l'évaluation sommative à moins d'être directement liées à l'atteinte des objectifs du cours. Dans le but de valoriser cet engagement de l'étudiant et l'atteinte des objectifs du cours, l'absence **peut** cependant être l'objet de sanction ».*

Tu dois informer directement et rapidement ton enseignant par MIO d'une absence et fournir une pièce justificative s'il y a lieu.

Il est possible que tu te fasses exclure du cours après un 20 % d'absences non motivées. Vérifie bien ton plan d'étude.

Le soutien des parents

Un facteur de réussite

Comment aider le cégepien.ne ?

Écoutez-le, soyez ouverts aux discussions et si vous croyez en son potentiel dans un ou plusieurs domaines, dites-lui, votre opinion compte encore beaucoup pour lui ou elle. (**Même s'il ne le démontre pas**)

Miser sur son autonomie

Offrez votre support mais ne soyez pas responsable des démarches relatives à la formation.

- Guidez-le vers l'utilisation des ressources du collège;
- Omnivox des étudiants, non des parents, c'est **son** projet scolaire;
- Encouragez ses prises d'initiatives;
- Acceptez ses périodes « d'errances existentielles » (**Un grand défi pour les parents**)
- Échangez avec votre enfant parlez-lui de vos réussites, de vos échecs, de ce que vous avez fait pour surmonter ces échecs, etc...

En vertu de la **Loi sur l'accès aux documents publics et sur la protection des renseignements personnels**, sans le consentement écrit de l'étudiant, **on ne peut donner aucune information aux parents.**

Pour soutenir la réussite : plusieurs ressources proposées

Moyens d'accompagnement pédagogique

- ✍ Tes enseignants 😊
- ✍ 4 centres d'aide : français (CAF), anglais, philosophie et mathématiques
- ✍ Bureau d'aide à la réussite (BAR)
- ✍ Aide pédagogique individuel (API)
- ✍ Service d'aide à l'intégration des étudiants (SAIDE)
- ✍ Accueil psychosocial
- ✍ Disponibilité des enseignants.es (MIO)

Impacts des échecs au collégial

- Prolongement de ton cheminement scolaire d'une session ou d'une année selon les échecs, car un cours échoué = un cours à reprendre.
- Diminution de la cote R selon le nombre de cours échoués et la note obtenue.
- Le cours échoué apparaîtra toujours au relevé de notes, il ne sera jamais remplacé par la reprise du cours.
- Signature obligatoire d'un contrat de réussite scolaire (Règlement 14)

Types d'échecs visés par un contrat de réussite:

Échecs répétitifs au même cours

Échecs à 2 cours ou plus

Échecs à 50% et plus des cours

Échec dans un cours de type stage

* Une récurrence d'échecs peut signifier l'impossibilité de se réinscrire au cégep pour une session, peut-être plus selon le règlement sur la réussite.

Le règlement sur la réussite

Annexe 1

Extraits du Règlement 14* : Règlement relatif à l'admission, à l'inscription et aux mesures afférentes favorisant la réussite scolaire

ÉCHECS AU MÊME COURS	ART. 6.1.1 (2^e OCCURRENCE) • Informer sur les mesures d'aide disponibles; • Aviser l'enseignant du cours; • Invitation à rencontrer l'enseignant.	ART. 6.1.2 (3^e OCCURRENCE) • Rencontrer l'API individuellement; • Signer un contrat; • Le coordonnateur du programme sera avisé de la situation; • Aviser l'enseignant du cours; • Impossibilité d'annuler le cours échoué sans avoir au préalable rencontré l'API; • possibilité d'un horaire allégé, soit environ 16 heures/sem.	ART. 6.1.3 (4^e OCCURRENCE) • Rencontrer l'API individuellement; • Signer un contrat; • Le coordonnateur du programme sera avisé de la situation; • Aviser l'enseignant du cours; • Obligation d'être inscrit seulement au cours échoué; • impossibilité d'annuler le cours échoué sans avoir au préalable rencontré l'API.	
ÉCHECS À 2 COURS OU PLUS	ART. 6.2.1 (1^{re} OCCURRENCE) • Informer sur les mesures d'aide disponibles; • Invitation à rencontrer un API.	ART. 6.2.2 (2^e OCCURRENCE) • Informer sur les mesures d'aide disponibles; • possibilité de signer un contrat avec ordonnances pédagogiques déterminées par l'API.	ART. 6.2.3 (3^e OCCURRENCE) • Rencontrer l'API individuellement; • Signer un contrat; • Ordonnances pédagogiques déterminées par l'API; • Aviser le coordonnateur du programme; • possibilité d'un horaire allégé, soit environ 16 heures/sem.	ART. 6.2.4 (4^e OCCURRENCE) Refus de réinscription pour la prochaine session. L'étudiant désirant être réadmis devra présenter une nouvelle demande d'admission au SRAM. L'étudiant réadmis devra obligatoirement : • Rencontrer l'API individuellement; • Signer un contrat avec ordonnances pédagogiques déterminées par l'API; • le coordonnateur du programme sera avisé de la situation.
ÉCHECS À 50% DES COURS	ART. 6.3.1 (1^{re} OCCURRENCE) • Rencontrer l'API individuellement; • Présentation d'une lettre explicative; • Signer un contrat avec ordonnances pédagogiques déterminées par l'API; • le coordonnateur du programme sera avisé de la situation.	ART. 6.3.2 (2^e OCCURRENCE) Refus de réinscription pour la prochaine session. L'étudiant désirant être réadmis devra présenter une nouvelle demande d'admission au SRAM. L'étudiant réadmis devra obligatoirement : • Rencontrer l'API individuellement; • Signer un contrat avec ordonnances pédagogiques déterminées par l'API; • le coordonnateur du programme sera avisé de la situation.	ART. 6.3.3 (3^e OCCURRENCE) Refus de réinscription pour la prochaine session. L'étudiant désirant être réadmis devra présenter une nouvelle demande d'admission au SRAM. Un comité d'arbitrage se réunira afin de prendre une décision quant à une éventuelle admission et définir, s'il y a lieu, les conditions de réadmission. *Possibilité de révision de la décision après 2 années complètes d'arrêt.	
ART. 6.4 (COURS DE TYPE STAGE)	ART. 6.4.1 (1^{re} OCCURRENCE) Échec à un ou plusieurs cours de type stage Lorsque l'étudiant reprend le cours ou le stage, il doit : • Rencontrer l'API individuellement; • Signer un contrat avec ordonnances pédagogiques déterminées par l'API; • le coordonnateur du programme sera avisé de la situation.	ART. 6.4.2 (2^e OCCURRENCE) Refus de réinscription dans son programme. Puisque l'étudiant n'est pas exclu du Collège, il pourra présenter une demande de changement de programme.		

METS DE L'ACTION DANS TA SESSION!

CEGEPST.QC.CA



Retourne dans ton guide pour plus de ressources 😊

Tu as des questions... concernant :

- **Ton admission et ton cheminement scolaire**, communique avec le service de consultation : servicedeconsultation@cegepst.qc.ca ou par téléphone au 450-742-6651 poste 2605.
- **Tes droits et frais d'inscription**, communique avec le service de l'organisation de l'enseignement : registrarat@cegepst.qc.ca ou par téléphone au 450-742-6651 poste 2502.
- **Ton programme et son contenu**, communique avec le coordonnateur de ton programme dont les coordonnées se trouvent sur le site web sous l'onglet *Programmes*
- **Les services d'aide disponibles** (services adaptés, aide financière et placement, service psychologique, etc.), communique avec le service de la vie étudiante : vieetudiante@cegepst.qc.ca ou par téléphone au 450-742-6651 poste 2808.
- **Le soutien informatique**, prend connaissance du guide d'achat d'ordinateur portable en cliquant sur le lien suivant : <https://www.cegepst.qc.ca/services/service-technologies-de-information/achatti/>

Plusieurs informations pertinentes sont disponibles sur le site web : <https://www.cegepst.qc.ca/technologies-de-linformation/>.

Dans le cas d'une difficulté majeure: adresse-toi à Octopus, le portail de gestion des demandes de services pour les ressources informatiques <https://cst.octopus-itsm.com/>

- **Les assurances collectives ASEQ (santé et dentaire)**, tu peux communiquer avec eux par téléphone au 1-579-243-0148 ou trouver l'information sur le site internet: <https://www.cegepst.qc.ca/services/organisation-enseignement/assurance-collective-etudiante/>
- **Des informations générales** : info@cegepst.qc.ca

**MERCI
DE VOTRE
PRÉSENCE !**



**Prochain
rendez-vous !**

21 août 😊

